

O. I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus cause servitii hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la Liberté.) M. V. X. *Sbenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adherere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.* (Bref de Léon XIII à la Liberté)

LA LIBERTÉ

P. A.

Journal quotidien politique et religieux

ABONNEMENTS : 3 mois. 6 mois. Un an.
SUISSE Fr. 6 » 11 » 20 »
UNION POSTALE » 10 » 19 » 36 »

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg
La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
Prix du numéro : 10 centimes.

Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & C^o,
à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 40 cent. pour le canton, 15 cent.
pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

UN DISCOURS DU CARDINAL LANGÉNIEUX

La plupart de nos lecteurs n'ignorent pas que l'Œuvre de Saint-Paul possède, à Bar-le-Duc, en France, un magnifique établissement, installé dans des locaux qui servent de préfecture au commencement de ce siècle. La maison de Bar-le-Duc est très connue par l'importance de ses publications, qui sont dans toutes les bibliothèques ecclésiastiques. Mgr Gonindard, évêque de Verdun, lui a témoigné en maintes circonstances une bienveillance toute spéciale. On se souvient qu'à son passage à Fribourg, l'an dernier, cet éminent évêque voulut bien visiter les établissements de Saint-Paul et l'imprimerie catholique; il présida également, au Cabisinshaus, une soirée familiale de la *Concordia*.

Enfin, appelé par la volonté de Léon XIII aux fonctions de coadjuteur de S. Em. le cardinal Place, archevêque de Rennes, Mgr Gonindard, faisant dernièrement ses adieux aux catholiques de Bar-le-Duc dans un sermon prononcé à l'église paroissiale, a daigné parler en termes très bienveillants de l'Œuvre de Saint-Paul, dont il a relevé l'utilité et les services.

S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, est à la tête de la province ecclésiastique dont fait partie le diocèse de Verdun. Lui aussi a prodigué, en maintes circonstances et depuis de longues années, ses encouragements paternels à l'Œuvre de Saint-Paul et à son fondateur, M. le chanoine Schorderet; ces jours derniers, s'étant arrêté à Bar-le-Duc, Son Éminence a tenu à visiter l'imprimerie de l'Œuvre, et elle a adressé au personnel, dans la chapelle de l'établissement, une allocution dont nous donnons ici le résumé d'après des notes qu'on a bien voulu nous communiquer :

Ne soyez pas surprises, mes chères enfants, si je viens tout exprès pour vous voir. Je connais l'Œuvre de Saint-Paul; je connais votre zèle, votre dévouement. A Paris déjà, j'eus la consolation de bénir vos compagnes et probablement quelques-unes d'entre vous.

L'Œuvre de l'Apostolat par la Presse est difficile; mais elle est grande, sainte, opportune. Attachez-vous y de plus en plus; continuez à apporter à ce travail qui demande le concours dévoué de votre cœur aussi bien que celui de vos yeux, de vos mains et de votre intelligence, le don libre et généreux d'une bonne volonté ardente.

Personne plus que moi n'est frappé de la puissance de cet instrument de la Presse. Sans doute, il sert à faire l'œuvre de Dieu. Par le journal, par le livre, par l'opuscule et la petite feuille de propagande, les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Eglise sont vaillamment proclamés et défendus, et grand nombre d'âmes sauvées. — Mais si, en regard, vous placez l'œuvre du démon accomplie par la Presse sous toutes ses faces, quelle effrayante disproportion!

Je ne crains pas d'affirmer que les trois quarts des maux qui précipitent la société actuelle vers sa ruine nous viennent de là. Heureuses donc, heureuses les âmes appelées, comme vous, à protester, à lutter contre cet état de choses, par un travail généreux et persévérant, par toutes leurs forces et toute leur vie.

C'est le côté très grand de l'Œuvre de Saint-Paul.

Se consacrer à la diffusion et à la défense de la vérité, sans se laisser décourager jamais par aucun obstacle, c'est faire ce que Dieu veut, c'est établir son règne: *Adveniat regnum tuum*.

Eh bien, mes chères enfants, je viens encore une fois vous approuver, vous bénir, vous réjouir, vous consoler. Il est sans doute parmi vous des âmes d'élite à qui Dieu se révélera, se donnera d'une manière particulière. Que chacune soit bien fidèle à la grâce de sa vocation.

Et maintenant, pour revenir à la Presse et à la puissance de son action, voyez ce qui s'est passé à ces fêtes de Ligny auxquelles nous venons d'assister, fêtes si belles et si édifiantes. L'éminent orateur appelé à prononcer le panégyrique du bienheureux Pierre de Luxembourg n'a pu malheureusement se faire entendre de toute la foule qui se pressait au pied de l'estrade dressée en plein air. Une fraction très minime de l'immense auditoire, deux à trois cents personnes à peine, ont pu saisir toutes ses paroles. Mais, qu'est-il arrivé? Le lendemain déjà, grâce à l'imprimerie, le discours entier était parfaitement reproduit par les journaux, lu et admiré dans toute la France, et, sous peu, il aura fait le tour du monde.

Voilà donc votre noble tâche: fixer, multiplier, répandre la parole salutaire, la parole de vie. Vous êtes les associées des bons auteurs qui veulent mettre sous la sauvegarde du livre « la parole qui ne s'éteint pas » les inspirations de leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Si, à la lecture de l'ouvrage, le lecteur se sent ému, touché, si la grâce triomphe, si la bien se produit, à qui en revient le mérite? A l'auteur, sans doute; mais pour une part aussi, à ses collaborateurs, à ses aides dévoués, à vous, mes enfants.

Prenez donc bon courage, estimez-vous heureuses. Remerciez Dieu de vous avoir appelées à cette mission vraiment utile, sainte par la pureté de l'intention, sainte par la générosité de l'action.

Et puis, ayez confiance. La bonne Providence vous suit d'un œil maternel. Je ne sais l'avenir que Dieu réserve à cette maison; ce que je sais, c'est que l'idée de l'Apostolat par la Presse est une idée si grande, si belle, qu'infailliblement elle attire les plus religieuses sympathies. Il est temps qu'elle s'affermisse et prenne son essor.

Laissez-moi vous dire que je suis très heureux que vous ayez aussi travaillé

pour moi et que le petit *Abrégé de l'histoire de la Religion*, que la plupart des enfants de mon diocèse savent par cœur, ait été publié par l'Œuvre de Saint-Paul.

Tout à l'heure, votre cher évêque, qui a pour vous une grande et toute paternelle affection et une profonde estime, ce cher évêque qui va bientôt vous être ravi, a été tout heureux en apprenant la visite que j'allais vous faire. Il m'avait parlé de vous, mais avant qu'il l'ait fait — il faut que vous le sachiez bien — j'étais déjà résolu à venir: car vous aviez été ma première pensée.

C'est vous dire, mes chères enfants, que c'est de tout mon cœur que je vous apporte ma bénédiction, comme père, comme pasteur, comme prince de l'Eglise.

Je bénis l'Œuvre de Saint-Paul comme œuvre, et je bénis personnellement, individuellement, chacun de ses membres. Je bénis le prêtre à qui Dieu l'a inspiré, et je vous bénis toutes. Je bénis votre travail, dur et pénible parfois, je le sais, mais dont le souvenir vous sera bien doux à l'heure de la mort, puisque vous le faites pour Dieu seul. Je bénis votre vocation, quel que soit le degré d'intimité et d'union qu'il vous appelle à contracter avec lui.

Je bénis cette maison. Puisse-t-elle être pour Notre-Seigneur Jésus-Christ un lieu de repos où son Cœur sacré trouve toujours, comme dans la maison de Béthanie, le zèle actif et dévoué de Marthe et l'amour ardent et recueilli de Marie-Madeleine. Ainsi soit-il.

Nouvelles fédérales

Le Simplon en progrès. — La *Revue de Lausanne* donne d'intéressants renseignements sur la réunion qui a eu lieu mardi dans la salle du Conseil de la S. O. S. Elle était assez nombreuse. La haute finance de Bâle et de Berne y coudoyait la finance des cantons romands. Il y avait de 20 à 25 maisons représentées.

Nous ne pouvons donner ici le résumé de ce qui s'est dit et fait dans cette réunion. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que M. Ed. Hentsch, de Paris, a exposé l'état de la question, donné les chiffres qui sont à la base de la combinaison financière et posé les bases d'un consortium.

Chacun des assistants, non encore au courant des tractations en cours, a appris avec un joyeux étonnement que l'affaire était plus avancée que cela n'a été publié jusqu'ici.

Une adresse de remerciements à M. Ed. Hentsch a été signée par tous les assistants, heureux de reconnaître, par cette simple manifestation, les très grands services que cet éminent financier a rendus jusqu'ici à la cause du Simplon, lui manifestant l'espoir qu'il voudra bien lui continuer son puissant concours.

La journée d'hier marque une étape importante de la question du Simplon. Tout fait espérer que la solution approche et que

la Compagnie de la S. O. S. arrivera enfin à ce but désiré depuis 30 ans.

Exposition fédérale d'agriculture. (*Corresp. de Neuchâtel*). — On vient d'édifier une très belle gravure représentant la partie de la ville de Neuchâtel où s'élèvent les constructions destinées à recevoir cette cinquième exposition du 11 au 20 septembre prochain; elles sont situées à l'orient du port du chef-lieu.

Ce tableau rappelle aussi les expositions analogues de Weinfelden 1873, Fribourg 1877, Lucerne 1881 et Zurich 1883; il est exécuté avec goût. Nous y lisons les inscriptions suivantes:

L'AGRICULTURE FAIT LA
RICHESSE DES NATIONS.
VINI DE TOTI, BLANTZ ET NAIRE
LIAUBA, LIAUBA! POR ARIA!
EHRET DEN BAUERNSTAND
ER IST DER ERSTE IM LAND.

(Honorez les agriculteurs, ils sont les premiers dans le pays.)

Une assemblée réunie lundi a discuté l'organisation d'un cortège historique à l'occasion de cette exposition agricole. Deux projets ont été présentés; l'un par M. Ritter (plutôt allégorique), l'autre par M. Bachelin. Ce dernier s'attache davantage aux mœurs du passé. On aurait voulu utiliser à la fois les deux projets; mais les frais ont fait adopter les propositions de M. Bachelin.

Le cortège comprendra de 400 à 500 personnes; trois sections et onze groupes, ainsi répartis:

1^o Costumes des 22 cantons; la famille lacustre; le XVI^e siècle (scène des moissons); XVIII^e siècle (vendanges); XIX^e siècle (industrie laitière). 2^o Les diverses chasses à travers les âges, ours, faucon, cerf, et celle des loups de notre temps. 3^o Pisciculture, horticulture, etc.

Nouvelles des cantons

Secours aux zougois. — Le comité de secours de la ville de Zoug publie la liste des dons en argent qui lui sont arrivés, la plupart provenant du canton de Zoug. Cette liste se monte à 5949 fr. 80.

Le *Journal de Genève* a fait un premier envoi de 3400 francs.

Le gouvernement du Valais envoie 600 francs. Neuchâtel 1500, Grisons 500.

L'institut des Sœurs enseignantes de Menzingen (Zoug) a souscrit un secours de 1000 francs; les étudiants du collège d'Einsiedeln 300; la société d'assurance l'Helvetia 1000, les professeurs et étudiants du pensionnat de Zoug 500 fr.

Le conseil d'Etat de Neuchâtel a adressé la lettre suivante au gouvernement de Zoug:

Neuchâtel, le 12 juillet 1887.

Aux landammann et Conseil exécutif du canton de Zoug.

Fidèles et chers Confédérés,

En apprenant la catastrophe qui a frappé si malheureusement votre cité, MM. Petitpierre-Steiger et Grether, conseillers d'Etat, sont partis pour Zoug, afin de se rendre compte de l'étendue de ce malheur public.

Le rapport que ces Messieurs nous font confirmer les détails nombreux envoyés aux jour-

naux de demain. A cette séance, il ne manquera que MM. Droz et Welti.

Berne, 14 juillet.

MM. Schenk, conseiller fédéral, Morel, juge fédéral, et plusieurs notabilités politiques heroïques parleront sur la tombe de M. Niggeler, malgré le vœu de la famille qui voulait éviter une manifestation politique.

Romont, 14 juillet.

La discussion est ouverte sur la première question: différence de l'éducation pour les garçons et les filles. Excellent rapport de M^{lle} Plancherel.

Longue et intéressante discussion à laquelle prennent part MM. Gapan, Python, Tschopp, Progin, Soussens, Hörner, l'abbé de Weck, Vonlanthen, curé Comte, abbé Wittmann, chanoine Morel, Gauthier, Schaller, Blanc, doyen d'Ardon. Ces divers orateurs développent d'opportunes considérations.

Pour la seconde question, relative aux bibliothèques, une proposition conciliante de M. Python, se référant aux constitutions synodales, a été votée à l'unanimité par acclamations.

Dernières dépêches

Romont, 14 juillet.

La Société fribourgeoise d'Education a aujourd'hui sa réunion annuelle à Romont.

La musique de la ville est allée recevoir les membres à la gare. Un cortège nombreux d'ecclésiastiques, de magistrats, d'instituteurs et institutrices, a fait son entrée en ville.

Les participants se sont rendus à l'église, où a été célébré un office solennel. Les chants étaient exécutés par le chœur mixte de Romont.

Ensuite la séance générale a été ouverte aux sons harmonieux d'un chant des instituteurs de la Glâne.

Magnifique discours de M. le conseiller national Grand, président honoraire, qui conclut par un appel à l'harmonie des cœurs.

M. Michaud, directeur de l'Ecole normale d'Hauterive et président de l'association, a remercié les autorités, le clergé et la population romontoise pour le con-

ours empressé qu'ils ont apporté à cette fête.

Il donne lecture d'une belle lettre de S. G. Mgr Mermillod.

Applaudissements prolongés.

L'assemblée décide d'adresser un télégramme de remerciements et d'adhésion à Mgr l'évêque.

Paris, 14 juillet.

La fête du 14 juillet s'est ouverte hier soir dans tous les quartiers de Paris avec entrain.

Les retraites des musiques ont occasionné quelques manifestations isolées, aux cris de: *Vive Boulanger!*

Aucun incident sérieux.

La Justice mentionne le bruit que des précautions militaires extraordinaires auraient été prises.

L'*Intransigeant* engage le peuple de Paris à se rendre à la revue et à se borner à des manifestations légales, mais il ajoute que le sifflet est légal.

Les journaux républicains espèrent que la population s'abstiendra de manifestations tapageuses.

Rome, 14 juillet.

La nouvelle de l'explosion de la poudrière à Massaouah a produit ici une fâcheuse impression. La poudrière contenait 6000 kilogrammes de poudre et un million de cartouches. Tout est détruit. Le dommage est énorme. Les troupes ont travaillé avec une grande énergie à éteindre l'incendie. Outre sept morts, il y a cinquante blessés.

Légère alarme à la Bourse ensuite des nouvelles de Paris.

Paris, 14 juillet.

Des gardiens de la paix ont lacéré hier des affiches séditieuses apposées pendant la nuit sur des urinoirs. Ces affiches portaient la mention: *Vive Boulanger!* A bas le ministère Rouvier! Vive la Commune!

Une enquête a été immédiatement commencée par le préfet de police.

Berne, 14 juillet.

Aujourd'hui il y a une séance extraordinaire du Conseil fédéral, mais cette autorité ne discutera la mise en vigueur des dispositions relatives à l'achat et à l'importation des alcools que dans la

naux par des correspondants. Ils sont navrés.

Le peuple suisse ne vous abandonnera pas, car les confédérés d'aujourd'hui, comme dans les temps passés, s'aident dans le besoin et compatissent aux malheurs dont des membres de la famille suisse sont atteints.

MM. Petitpierre-Steiger et Grether vous ont remis un premier secours de 500 francs. Nous le complétons par un nouvel envoi de 4,000 fr. — Nous sommes heureux d'ajouter que, dans toutes les parties du canton de Neuchâtel, s'organisent des Comités pour Zoug; que nous avons tout lieu de croire que les dons seront nombreux, et que notre canton vous donnera une preuve toute particulière de son attachement et de son dévouement confédéral.

Salutations. *Conseil d'Etat.*
Dans sa séance de mercredi, 13, le conseil d'Etat de Schaffouze a voté un secours de 1000 francs.

Le chemin de fer du Central transporte gratuitement les dons en nature envoyés au comité de secours de Zoug.

Monts du Valais. — On communique à la Gazette du Valais une statistique officielle des plus intéressantes, établie par la Suisse-Occidentale-Simpion, concernant les expéditions de vins en mont pendant la période des vendanges, dès 1880 à 1886 inclusive. Voici les chiffres :

GARES expéditrices	1886 LITRES	1885 LITRES	1884 LITRES	1883 LITRES	1881 LITRES	1880 LITRES
St-Maurice.	26,364	74,902	14,350	2,440	11,525	—
Monthey	226,043	41,070	47,321	4,933	28,328	14,765
Martigny	180,515	101,113	102,400	53,919	143,928	57,760
Saxon	400,900	125,152	128,430	63,821	34,518	6,414
Riddes	301,859	45,367	52,485	49,750	91,574	52,569
Ardon	1,677,851	252,614	1,358,716	1,092,012	668,559	635,107
Sion	1,203,303	1,203,303	1,358,716	1,092,012	668,559	635,107
St-Léonard.	424,630	67,503	104,466	93,955	89,540	40,144
Granges.	236,664	101,967	82,131	92,716	40,594	55,629
Saigneuven	—	86,298	81,266	440,089	68,410	54,599
Loèche	—	1,700	7,580	—	—	16,132
Vouvry	—	1,850	—	—	—	—
Totaux	3,245,583	2,297,959	2,556,697	2,096,252	1,267,559	1,042,751

Il n'a pas été pris note des expéditions en 1882, vu la récolte très minime.

Pèlerinage lucernois. — Le pèlerinage du canton de Lucerne au tombeau du B. Nicolas de Flûte compte plus de 1200 pèlerins de toutes les parties du canton. Les vallées de Hochdorf et de Hitzkirch, dit le Vaterland, sont les plus représentées.

Les pèlerins sont partis hier, mercredi, en deux groupes, et sont arrivés à Sachseln le soir.

Vue de la catastrophe de Zoug. — La maison Orell et Füssli, à Zurich, bien connue par ses nombreux travaux illustrés, vient de publier en un fascicule deux gravures colorées représentant exactement l'aspect du faubourg de Zoug après la catastrophe. Ces deux lithographies sont très fines. On voit le lac couvert de débris, les maisons encore debout s'inclinant vers l'abîme, le reste de la rue principale du faubourg au pied des collines, les toits surnaissant, etc.

Le tout coûte 1 franc. On peut s'adresser à la librairie de l'Imprimerie catholique, à Fribourg

Procès de presse. — Le tribunal de Zurich a condamné M. Attenhofer, rédacteur du *Stadtbote*, à deux mois d'emprisonnement, 200 fr. d'amendes et 1000 fr. de dommages-intérêts pour injures et diffamations contre les sieurs Krüger, Siern et Stierli, qu'Attenhofer avait accusés d'être des repris de justice, des anarchistes, des mouchards, etc.

Action sociale. — Cent-cinquante citoyens établis à Blenne ont signé une liste de souscription pour la fondation d'une Société qui s'engage à participer financièrement à la construction de maisons à bon marché pour les ouvriers, d'après le système *Klein aber mein* (*Petit mais à moi*). La souscription sera continuée jusqu'à ce qu'elle atteigne le chiffre de 200 participants.

Touristes princiers. — Le prince et la princesse de Joinville et leur suite, composée de dix personnes, venant de Chamounix, ont visité ces jours derniers la belle vallée de Bagnes (Valais), dont ils ont été enthousiasmés. Ils ont passé trois jours au grand hôtel des Gâtéroz, à Chables.

Tout le personnel de l'hôtel a été enchanté de voir avec quelle affabilité ces princes de la famille d'Orléans s'entretenaient avec tout le monde.

Donations pies. — M. Al. Rohn, à Baden, a donné par testament environ 70,000 francs pour diverses œuvres religieuses et charitables.

Un bureau affairé. — Le télégraphe de Zoug a eu fort à faire les trois premiers jours de la catastrophe. Du 5 au 7 juillet, ce bureau a consigné 1006 dépêches et en a reçu 693. Le premier jour, il n'a pu suffire à cette besogne inattendue. Nous en avons fait nous-même l'expérience. Lorsque nous avons reçu le premier télégramme nous annonçant le terrible événement, nous avons aussitôt demandé par dépêche des renseignements plus détaillés. Cette dépêche était partie à 8 heures du matin. La réponse n'a pu être consignée à Zoug qu'à 6 1/2 h. du soir!

La Constituante soleuroise. — La Constituante qui vient d'être élue par le peuple de Soleure se réunit aujourd'hui jeudi pour nommer son bureau et procéder à la vérification de ses pouvoirs. Le groupe de l'opposition compte, croit-on, 52 membres. L'*Anzeiger* insiste beaucoup pour que ce groupe reste uni et ne se laisse pas entamer par les ruses d'un adversaire habité depuis longtemps au manèment du pouvoir et de la tactique parlementaire.

Dans le district de Goegen, le candidat de l'opposition, M. Peier, a été élu par 527 voix contre 467, données à M. Oerni, radical.

Les morts. — Un des vétérans de la cause conservatrice dans le canton de Lu-

cerne, M. Joseph Léonce FURRER, vient de mourir près de Muri. Il était contemporain de M. Segesser et d'Augustin Keller, qui furent ses condisciples au gymnase de Lucerne dans les années 30. Il revêtit plusieurs fonctions et fut député du cercle d'Aesch au Grand Conseil. Depuis quelques années, il s'était retiré de la vie publique. M. le conseiller national Segesser consacre à la mémoire du défunt une notice nécrologique dans le *Vaterland*.

Nouvelles de l'étranger

Lettre de Rome

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Rome, 10 juillet.

Mgr Persico à Dublin. — *Les missions au Congo.* — *Les suicides à Milan.* — *Une déclaration de M. de Robilant.*

L'*Osservatore Romano* et le *Moniteur de Rome* ont publié simultanément hier soir une note annonçant que S. G. Mgr. Ignace Persico, archevêque de Damiette, arrivé à Dublin le 7 courant avec une mission spéciale du Saint-Siège, « a établi sa résidence à l'Hotel Gresham. Cette note répond à une fausse nouvelle, télégraphiée de Dublin et communiquée, hier matin, par l'Agence Stefani aux journaux de Rome, d'après laquelle Mgr. Persico logerait pendant son séjour en Irlande, chez l'archevêque de Dublin, Mgr. Walsh. La mission confiée à l'envoyé pontifical étant très conciliante de sa nature, et l'étude qu'il doit faire de la situation et des remèdes qu'elle comporte exigeant une impartialité absolue, il convenait évidemment que sa résidence eût un caractère neutre, comme elle l'a en effet. La dépêche de l'Agence Stefani tendait à faire croire le contraire, et c'est ce qui a donné lieu au démenti de fait communiqué aux journaux de Rome.

La même Agence a annoncé dans une autre dépêche que des négociations spéciales étaient entamées entre le Saint-Siège et le Portugal pour l'établissement de la hiérarchie catholique au Congo. Or cette nouvelle est pour le moins prématurée par la raison bien simple qu'il s'agit tout d'abord d'évangéliser le Congo dont les populations sont encore plongées dans l'idolâtrie. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la Propagande se propose d'y multiplier les missionnaires et d'y fonder, dès que cela sera possible, des chrétientés et des paroisses catholiques. Le Saint-Siège examinera alors comment il conviendra de rattacher ces chrétientés à la juridiction des évêques et des vicaires apostoliques des contrées voisines, en attendant qu'il soit possible d'établir au Congo la hiérarchie catholique proprement dite.

Une feuille libérale de Rome, le *Fanfulla*, s'élève, et il y a de quoi, de la douloureuse statistique qui accuse un chiffre de 90 suicides, perpétrés ou tentés à Milan pendant le premier semestre de cette année, chiffre auquel la classe ouvrière a donné le plus fort contingent, soit les deux tiers. « Ce qui arrive à Milan, dit le *Fanfulla*, se répète un peu partout. Si nous remontons une quarantaine d'années en arrière, nous ne trouvons pas l'ouvrier suicide, ou nous ne le trouvons que comme une exception. Aujourd'hui, l'ouvrier, au lieu de travailler, au lieu de se perfectionner dans son art pour améliorer sa condition, ne songe qu'à envier, à haïr, à maudire et à se révolter. Voilà ce qui exerce sur sa raison une influence malfaisante, au point de le pousser à s'arracher la vie. »

Au cours de la discussion qui vient d'avoir lieu au Sénat sur le crédit demandé par le gouvernement pour l'armée coloniale d'Afrique, l'ex-ministre des affaires étrangères, M. de Robilant, a fait les déclarations suivantes, qui ont été particulièrement remarquées : « S'il y a des raisons d'espérer, a-t-il dit, que la paix ne sera pas troublée en Europe, il y en a aussi de nombreuses et d'excellentes pour

ne pas pousser trop loin la confiance à ce sujet. Si le canon devait gronder en Europe, j'espère que notre pays ne se trouvera pas engagé alors dans une guerre en Afrique. L'Italie pourra ainsi, dans la première preuve qu'elle donnera de sa puissance militaire, obtenir le succès entier et brillant dont elle a besoin pour fonder solidement sa grandeur. » Le vrai est que l'Italie est engagée en Afrique dans une entreprise des plus dangereuses et qu'elle ne sait pas comment elle en sortira.

Graves symptômes

Les incidents qui viennent de se passer à Paris, les scènes de la Chambre, où l'extrême gauche n'a pas craint de proférer des menaces significatives, et par dessus tout l'engouement populaire qui poursuit le trop fameux général Boulanger, ce sont là des symptômes d'une évolution nouvelle de la politique française. Le *Nouvelliste* de Lyon relève en ces termes les périls de la situation présente : « Après les scènes tumultueuses qui ont accompagné l'exode de M. Boulanger, une véritable échaffourée à la Chambre; après l'émeute dans la rue, le désordre au Parlement : c'est complet.

Les symptômes se multiplient, les accidents deviennent de plus en plus aigus; il est certain que nous approchons d'une crise.

Ce peuple févrique qui reprend ses habitudes tapageuses, ce Parlement violent, divisé, où les haines se hurlent à pleins poumons, et par-dessus tout ce gouvernement désemparé, sans prestige d'aucune sorte, vivant d'une vie de hasard, à la merci d'une opposition qui le soutient comme un pis aller; tout cela s'impose à l'observateur impartial, sinon comme des documents nouveaux, du moins comme des faits précis et caractéristiques.

L'inquiétude gagne de proche en proche dans le parti républicain; les augures se regardent, et au lieu de sourire, des larmes leur viennent, pleines les yeux.

Où s'en va-t-il ce régime qu'ils ont fabriqué de toutes pièces, installé et meublé pour leur convenance personnelle au milieu de ce peuple mobile, irrésistible, mais qui n'échappe pas aux lois inévitables de la logique et de l'histoire?

Où s'en va-t-il? Entre l'autorité gouvernementale qui baisse et les menaces d'une dictature populacière qui grandissent, il ne reste pas de place pour ce jeu de bascule auquel ils s'étaient vus condamner dès l'origine.

Les politiciens de carrière sont dérouterés : il ne saurait plus être question de manœuvres parlementaires ni de conspirations de couloirs.

Il est des heures dans l'histoire où le rôle directeur des hommes s'efface jusqu'à disparaître; la barre échappe à ceux qui la tenaient d'une main hésitante, et le navire obéit à l'un de ces courants irrésistibles qui le mènent aux révolutions.

La faction de l'extrême gauche, mieux que qui que ce soit, sait à quoi s'en tenir sur la faiblesse du gouvernement. A force de se mesurer avec les modérés de la République, de les amener à toutes les concessions, à toutes les reculades, elle a pris comme une habitude invétérée de triompher de leurs résistances.

AUBANON CINQ-LIARDS

PAR CHARLES BUET

Assassin! Lâche!... Ces odieuses injures furent suivies d'immondes invectives. Hommes, femmes, enfants se disputaient à qui proférerait le plus imbécille ou le plus infâme outrage. Ce fut un débordement de haine: Jean expiait en une seule minute les dix années de prospérité de sa famille; ceux qui l'avaient naguère salué humblement l'insultaient; ceux que son indépendance et sa résignation avaient affolés, le méprisèrent.

Il regarda en face la tourbe qui l'assailait de ses vociférations. Il reconnut parmi ces valeureux champions qui se mettaient à cent pour outrager un prisonnier incapable de se défendre, les mains liées, gardé à vue par des gendarmes, sabre au poing; il reconnut parmi eux quelques-uns de ses camarades, les plus familiers, ceux avec lesquels chaque jour il échangeait une poignée de mains et quelques plaisanteries, au café des *Francs-Bourgeois*.

Pour reproduire ce feuilleton traiter avec l'auteur.

Puis des gens dont il ne se souvenait plus, d'anciens serviteurs de son père, de grands commerçants, le capitaine baron Crépinat, vieux soldat et vieil ivrogne que Maupier exaltait au rang des héros, parce qu'il avait commandé quatorze francs-tireurs pendant la guerre.

Et quand il eut, entre ses gendarmes, et toujours suivi de cette multitude hurlante, traversé la place Boito, ce fut encore pis.

Les commères, groupées sur le seuil des portes, lui faisaient les cornes; on le montrait du doigt aux petits enfants qui poussaient des cris de terreur: les boutiquiers, accourus sur son passage, se criaient d'un bout de la rue à l'autre:

— Ce *galaplat* devait finir comme ça.

— Je vous l'ai toujours dit, Heurtat, ces Sénéschal, c'était du mauvais monde, des bohèmes!

— Et ça faisait de l'embarras ni peu ni trop! Tant qu'au fils, il avait les côtes en long, et posait un mirfilior. Le voilà bien avancé!

— On voit sur la figure de ce criminel tous les stigmates du vice, observa d'un ton sentencieux le libraire chez qui Jean dépensait toutes ses économies.

Quel supplice souffrit le malheureux jeune homme durant le court trajet de la maison Lebras à la prison attenante au palais de justice, il serait impossible de l'exprimer. Pareille torture n'a de nom dans aucune langue.

s'efforçait de résister à l'accablement qui s'emparait de lui, il ne voulait pas que ses bourreaux jouissent de leur infâme victoire.

Mais ses forces le trahirent. Bientôt ses yeux, injectés de sang et noyés de larmes, ne virent plus qu'une houle confuse de visages humains, et ses oreilles n'entendirent qu'un rugissement sourd et lointain comme le bruit des vagues à marée basse.

On l'entraînait plutôt qu'il ne marchait. Il était si hâve, si défait, si hagard, qu'il n'inspirait plus aucune pitié. Il n'eut un faible tressaillement que lorsqu'il passa devant la maison de son père, et là, vaincu, il faillit s'évanouir. Il trébucha sur le pavé, et, sans doute, il serait tombé, si l'un des gendarmes ne l'avait soutenu sous les bras:

— Courage! mon accusé, lui dit cet homme d'un ton compatissant. Nous voici arrivés... Courage! le bon Dieu arrange les choses à sa fantaisie, pas à la nôtre!

Cette voix et ces mots où éclataient une si charitable pitié donnèrent au malheureux enfant un peu de réconfort. Mais il n'eut pas la force d'articuler une parole.

Il subit passivement, sans effroi ni dégoût, inerte qu'il était, les répugnantes formalités de l'écor. Il demanda seulement qu'on voulût bien lui donner un peu d'eau pour se laver la figure et les mains. Il fut ensuite conduit à une cellule et laissé seul.

Tout d'abord, il se jeta sur le grabat, la tête enfouie dans le drapeau de toile rude, et sans chercher à comprendre ce qui lui arrivait, sans contraindre sa pensée à se fixer sur son étrange situation, il demeura près d'une heure dans

une immobilité absolue. Il fut alors un peu calmé.

Lorsqu'il se releva ses idées étaient nettes. Il ne pleurait plus, son cœur battait normalement, il avait oublié l'ignominieux déchaînement de rancoines qu'il venait d'affronter.

Il se vit dans un étroit réduit, obscur, mais propre, aux murs blanchis à la chaux, carrelé de briques; un lit de camp, un chaise, une tablette scellée à la muraille, et dans un angle, le baquet. Le jour venait d'un soupirail, à deux mètres du sol, grillé de barreaux croisés, et fermé, au dehors, par une hotte en planches. C'était donc là qu'il chouait!

Sans transition, il poussa un grand soupir et se mit à rire, d'un rire silencieux.

Il avait si entière confiance en lui, il croyait si fermement à la justice humaine qu'il se persuada qu'avant la fin de la journée l'erreur serait reconnue et qu'on le remettrait en liberté.

Car évidemment il était victime d'une erreur. Une confusion de noms, peut-être aussi un ordre mal interprété?

Cependant elle connaissait assez la rigueur des formes juridiques pour savoir qu'on n'arrête un individu qu'à bon escient: on arrête aussi des innocents, il est vrai, mais sur qui pèsent des charges, des présomptions, et dont l'innocence n'est établie qu'après un débat contradictoire. Innocent il l'était à coup sûr, mais de quel crime l'accusait-on?

L'énergie et la violence des membres de la gauche radicale, battus hier à la Chambre ne connaissent plus de bornes ; ils ont semé, ils veulent récolter, envers et contre tous.

Ce n'est pas pour rien qu'ils ont travaillé dix ans à énerver le commandement, par défiance de l'autorité et réduit le chef de l'Etat au rôle de « mannequin décoratif. »

Le ministre opportuniste s'avise de résister et de leur barrer la voie ; la majorité hésitante paraît se reformer autour de lui.

Patience !
M. Clémenceau et ses amis n'ont pas encore épuisé leurs munitions. La faction tend déjà à devenir une bande ; voici que les excitations à l'émeute se font entendre.
Et pour résister à ces menaces de désordre, à cette marée montante populaire qui commence à déborder cherchant une issue, il n'y a à la tête du gouvernement que M. Rouvier qui révoque des maires conservateurs coupables d'être allés à Jersey, et M. Spuller qui prononce devant de jeunes élèves des discours enflammés contre les « idoles ».

Il faut avouer que c'est peu. »

L'assassin Pranzini

La cour d'assises de la Seine vient de condamner à mort le fameux assassin Pranzini, reconnu coupable du triple assassinat qui, il y a quelques mois, jetait l'épouvante dans Paris. On se rappelle qu'un matin, à la rue Montaigne, on trouva une femme du demi-monde égorgée avec sa servante et une jeune fille ; les trois victimes avaient d'horribles blessures, et leur tête ne tenait presque plus que par un fil.

Les débats de cette affaire devenue célèbre ont été suivis par une foule considérable, avec cette curiosité malsaine qui distingue le peuple léger de Paris, toujours friand de scènes émouvantes et empoisonnantes.

Mardi, la foule était plus nombreuse encore que les jours précédents. On s'écrasait littéralement dans la salle. On devait entendre ce jour-là la déposition de M^{me} Sabatier qui figurait en tête de la liste des témoins.

Un vif mouvement de curiosité se produisit à l'entrée de Pranzini. Tout le monde monta sur les bancs.

L'accusé ne paraît pas plus fatigué que la veille. Son attitude est toujours la même. Il reste froid et ce qui se passe autour de lui à l'air de l'intéresser très peu. Il paraît plutôt satisfait de la curiosité qu'il provoque.

M^{me} Sabatier, appelée à la barre, raconte d'une voix émue et en imitant les gestes de Pranzini la fameuse scène du placard.

On sait que Pranzini a prétendu qu'il avait assisté du placard aux trois assassinats.

A son tour, le président de la cour fait un exposé des péripéties par lesquelles a passé le témoin après l'arrestation de Pranzini, son désir de les avouer, ses mensonges afin de ne pas le perdre, et enfin la fameuse scène qui s'est passée entre M^{me} Sabatier et Pranzini dans le cabinet de M. le juge d'instruction Guillot.

On sait que c'est dans cette fameuse entrevue que M^{me} Sabatier, abandonnant son système de dénégation et de mensonges a révélé au juge, en face de Pranzini, le récit que lui avait fait ce dernier le lendemain du crime.

Ce récit fait d'une voix grave et émue, produit une très grande impression sur l'auditoire.

Pranzini, interpellé, répond encore d'une voix ferme mais visiblement énervée : « Je ne sais rien. »

Décidément, Pranzini a une force de caractère extraordinaire. Pendant toute la déposition de M^{me} Sabatier, c'est à peine s'il a laissé échapper quelques mouvements d'impatience.

Le président s'aperçoit tout à coup qu'il pleure. Comment, vous pleurez ! lui dit-il.

Pranzini. — Je pleure pour ma mère.
M. le président. — Ce sont des larmes de sang que vous devriez verser.

Pranzini. — Je suis innocent !
M. le président à M^{me} Sabatier. — Reconnaissiez-vous toujours l'exactitude du récit que je viens de faire ? — R. Oui, monsieur.

Au cours de son récit, M. le président fait remarquer aux jurés un fait important. Le juge d'instruction au cours de son enquête a constaté que M^{me} Sabatier a parlé du placard de la rue Montaigne avant qu'elle vit Pranzini, après son arrestation. Ce fait prouve donc que le récit fait par le témoin au juge est vrai et n'a pas été inventé de toutes pièces comme le prétend aujourd'hui Pranzini.

Les dépositions des autres témoins achèvent d'aggraver les charges qui pèsent sur Pranzini. Malgré ses dénégations, sa culpabilité est évidente. La cour le condamne à la peine de mort. Sensation.

La locomotive du général

Sous ce titre, M. Albert Millaud du Figaro publie la boutade suivante :

La locomotive qui a emmené le général Boulanger jusqu'à la première station (Charenton) est désormais légendaire. Il ne convient plus qu'elle serve à remorquer des wagons de première classe ou à traîner des convois de marchandises.

Il serait à désirer que tous les amis et admirateurs du général ouvrirent une souscription publique pour acheter à la Compagnie P.-L.-M. cette locomotive et pour la vouer, comme une relique, au culte et à la pléte publique.

On pourrait encore l'offrir directement au général, qui s'en servirait au besoin, pendant que son magnifique cheval noir se reposerait de ses fatigues. Un cheval, si beau qu'il soit, est soumis aux maladies et aux accidents. Il peut être fourbu, avoir la morve, se casser une jambe, s'emballer. Une locomotive n'est sujette à aucune de ces faiblesses. Si beau que soit un cheval, il n'a pas la splendeur, la majesté, la puissance de cette machine, qui sème le feu et la fumée, ne connaît pas d'obstacles, franchit les montagnes et dévore les espaces. Ajoutez que tout le monde peut avoir un cheval. Posséder une locomotive et savoir s'en servir n'est et ne peut être que l'appanage de quelques créatures d'élite. Le général Boulanger est de celles-là.

Chauffé à la première heure du jour, la locomotive ronronnera sous pression à la porte de l'hôtel de la division. Le général montera sur la plate-forme, et, la main sur le régulateur, l'œil attentif, il se dirigera vers le champ de manœuvres, tandis que son ordonnance mettra du charbon dans l'intérieur de l'hippogriffe à vapeur.

Il suffira de quelques minutes pour que le général puisse passer toutes ses troupes en revue, les sifflets de la vapeur se mêlant aux commandements du soldat, et la panache de la fumée se confondant avec le panache du commandant.

Les voitures électorales des pairs

Une très curieuse discussion a eu lieu lundi dernier à la Chambre des pairs.

M. Lawson a appelé l'attention de la Chambre sur l'immixtion des membres de la Chambre des pairs dans ses droits et dans ses privilèges.

C'est ainsi que l'on a vu lord Salisbury, la duchesse de Marlborough, lord Rothschild et lord Randolph Churchill prêter leurs voitures pour conduire des électeurs au scrutin de Paddington.

M. Lawson a demandé à la Chambre de déclarer que cet acte constitue une violation de ses privilèges.

M. Smith, secrétaire d'Etat, pense que la Chambre ne doit jamais prendre de décision sur des on-dit. Je ne saurais dire, ajoute l'orateur, que les voitures des pairs ne peuvent, dans aucune circonstance, conduire des électeurs au scrutin.

En conséquence, M. Smith propose à la Chambre de passer à l'ordre du jour.

M. Childers lui a répondu en proposant la nomination d'une commission pour examiner si des voitures de membres de la Chambre des lords ont été employées à l'occasion de l'élection de Paddington, et si cet usage constitue une violation des privilèges de la Chambre des communes.

La motion de M. Lawson a été rejetée par 196 voix contre 167.

Déraillement sous le Mont-Cenis

Le train de voyageurs partant de Modane pour l'Italie à 3 h. 55 du matin, a déraillé mardi dans le grand tunnel des Alpes, du côté italien.

La machine et tous les wagons ont déraillé ; il n'y a pas eu d'accident de personne ; les voyageurs en ont été quittes pour passer trois heures au milieu de la fumée, de la nuit et des wagons renversés.

Un train formé à Modane a pris les voyageurs, qui n'ont subi qu'un retard de quatre heures.

On attribue ce déraillement au mauvais état de la voie. La circulation a été établie sur la voie restée libre.

Aucun train de marchandises ne circule entre Modane et Bardonnèche.

Une équipe considérable travaille avec des torches au relèvement de la machine et des wagons.

En Alsace-Lorraine

M. Chassin, directeur des tramways mulhousiens, de nationalité suisse, a été engagé par les autorités à se faire naturellement allemand, faute de quoi il se verrait enlever la position de directeur des tramways.

Un citoyen d'Yverdon, occupant à Mulhouse une place de comptable dans une des premières fabriques d'Indienne, vient d'être expulsé par voie administrative pour cause de sympathies françaises. La police lui a

donné l'ordre de vider le pays avant le 20 juillet.

Un trophée à M. Gladstone

Samedi, une députation d'Américains a offert à M. Gladstone, à Dollis-Hill, un trophée en argent oxydé comme souvenir destiné à rappeler les efforts qu'il a faits pour la cause de l'Irlande.

M. Gladstone a remercié en déclarant qu'il acceptait avec reconnaissance, en songeant surtout à l'intérêt profond qu'en Amérique on ne se lasse pas de porter à l'Irlande.

C'est à tort, a-t-il dit, qu'on reproche aux Américains d'intervenir dans les affaires du Royaume-Uni. Aux époques de famine, l'Angleterre a reçu l'assistance pécuniaire des Etats-Unis. Pourquoi les Anglais se plaindraient-ils aujourd'hui de ce que leurs compatriotes irlandais reçoivent de la même provenance des secours qui les aident dans leur lutte constitutionnelle pour la liberté ?

Faisant allusion au *crimes bill*, M. Gladstone insiste sur ce point que le bill en question a été voté par un parlement dont la majorité des membres s'étaient, avant leur élection, déclarés contraires à toute mesure de coercition.

De plus, le gouvernement s'est soustrait à l'obligation qui s'imposait à lui de prouver que des crimes exceptionnels rendaient nécessaire une législation exceptionnelle en Irlande. Cette preuve, le gouvernement ne pouvait la faire.

L'orateur a exprimé ensuite la confiance que lui inspirent les deux récentes élections de Spalding et de North Paddington ; si des élections générales venaient à se faire dans les mêmes conditions, la situation des partis dans le Parlement serait exactement renversée en faveur des libéraux, et la loi de coercition disparaîtrait de la constitution.

Les finances de la République-Argentine

Les recettes générales, qui en 1885 avaient été de 39,340,263 Ps., se sont élevées en 1886 à 46,634,364 Ps. soit un excédent sur les prévisions de 7,294,000 Ps. Les dépenses ordinaires autorisées par le budget et fixées à la somme de 41,448,799 Ps. n'ont atteint que 37,926,238 Ps.

Il a été payé en outre, sans recourir à de nouvelles ressources la somme de 4,290,138 Ps. votée par des lois spéciales ; celle de 4,398,000 Ps. pour soulte du paiement en or du service des dettes ; et enfin au moyen de ressources appropriées, la somme de 7,368,000 Ps. votée par des lois spéciales.

Les revenus se sont donc élevés en 1886 à 46,634,000 Ps., et les dépenses ordinaires prévues au budget, celles résultant de lois spéciales sans créer de nouvelles ressources, et les différences d'agio, se sont élevées à la somme de 46,615,000 Ps., laissant un excédent de 139,000 Ps. sur le budget de 1886, tandis que celui de 1885 avait donné un déficit de 3,552,000 Ps.

Les droits de douane perçus depuis le commencement de l'année 1887 jusqu'au 15 mars dépassent de plus de 2,000,000 de Ps. les recettes de la période correspondante de l'année dernière.

Stanley au Congo

Une dépêche de Saint-Paul-de-Loanda porte à l'Indépendance belge les dernières nouvelles reçues de Léopoldville sur l'expédition de Stanley. Il paraît que, pendant l'étape de Léopoldville à Lukolela et malgré les grandes quantités de vivres dont elle avait fait provision à Bolobo le 9 mai, l'expédition a vivement souffert de la famine qui s'était étendue jusqu'au haut Congo. Il semblait difficile qu'elle atteignit le confluent du Congo et de l'Aruwimi avant le 6 juin, au lieu de la date primitivement indiquée (1^{er} juin). Tippo-Tip marchait toujours à l'avant-garde de l'expédition, et avait ordre d'aller aux Stanley-Falls, réunir des renforts et des provisions, puis de revenir au confluent de l'Aruwimi, pour remettre ces nouvelles ressources à Stanley.

La santé de Stanley a été souvent compromise par l'excessive chaleur. Il aurait eu aussi quelque peine à maintenir l'ordre parmi les noirs de son expédition, surexités par les privations, et aurait dû prendre des mesures sévères, au sujet desquelles on ne donne pas encore de détails, pour rétablir la discipline.

Renseignements et Nouvelles

Italie. — Le choléra est en violente recrudescence. La population de Catane abandonne cette ville pour se rendre à Palerme, Caltanissetta ou des fuyards sont décédés.

Le service des trains sur Catane est complètement suspendu.

Afrique. — On télégraphie de Zanzibar : « Il y a quelques jours, un croiseur anglais aperçut un navire arabe chargé d'esclaves et lui donna la chasse. Les Arabes attendirent que la chaloupe qui devait les aborder fut à proximité, puis d'une salve ils tuèrent tous les Anglais se trouvant dans la chaloupe. »

Un navire de guerre en station à Zanzibar, le *Turquois*, est immédiatement parti.

Dernier courrier

PARIS, 13 juillet. — A la Chambre, M. Floquet dit qu'il s'incline devant la volonté de l'assemblée et qu'il conserve ses fonctions de président.

La Chambre a adopté le projet du ministre de la guerre créant de nouveaux régiments de cavalerie.

M. Caro, académicien, est mort.
PARIS, 13 juillet. — La Chambre adopte les projets du ministre de la guerre relatifs à l'organisation de nouveaux régiments d'infanterie.

Sur la demande de M. Rouvier, le projet de loi sur les contributions directes est mis en tête de l'ordre du jour de vendredi. Si le projet est voté, la clôture de la session sera prochaine, car le vote du projet est nécessaire pour la session d'août des conseils généraux.

PARIS, 13 juillet. — Pranzini est condamné à mort.

PARIS, 13 juillet. — Le *Journal des Débats* invite le gouvernement à prendre des mesures pour empêcher des manifestations à la revue du 14 juillet.

L'*Intransigeant* invite les citoyens à aller à cette revue avec des sifflets.

Le *Radical* estime que Paris doit entendre demain le seul cri de « Vive la République ! »

La Ligue des Patriotes a l'intention de faire demain matin une manifestation silencieuse devant la statue de Strasbourg.

Canton de Fribourg

Pisciculture. — Une assemblée des pêcheurs et de ceux qui s'intéressent à la pêche aura lieu à Morat, dimanche prochain, 17 juillet, à 2 h., au Restaurant de la Gare, pour étudier la question de l'empoisonnement du lac de Morat et spécialement pour aviser aux moyens de remédier à la disparition graduelle du brochet, à la suite des travaux nécessités par la correction des eaux du Jura.

Deuil. — La mort de M^{me} la comtesse de Zurich est un deuil pour toute une contrée qui a connu la charité et la noblesse de cette âme d'élite. Voici ce qu'on nous écrit de Barberêche :

Madame la comtesse de Zurich est décédée à Barberêche mardi à 5 heures du soir munie de tous les secours de la religion, et au milieu de sa famille en pleurs. Elle a été ravie à l'affection de ses nombreux parents, à la suite d'une longue et cruelle maladie supportée avec une résignation et une patience vraiment chrétienne. Dans ses derniers moments elle a adressé à tous les membres de sa famille des adieux bien touchants ainsi que de pieuses et saintes exhortations. Elle a rendu sa belle âme à Dieu dans les sentiments d'une ferveur vraiment angélique. La cérémonie de l'ensevelissement aura lieu vendredi matin.

Cette dame pieuse et charitable emporte dans la tombe bien des regrets et surtout les regrets de tous les pauvres de la contrée dont elle a toujours été la bienfaitrice.

Qu'elle reçoive dans le Ciel la juste récompense de ses bienfaits et de ses vertus.



Les familles de Zurich, Dal Gabio, Charbonnier et de Reynold ont la douleur de faire part de la mort de

Madame Mélanie de ZURICH,

née Dal Gabio,

décédée le 12 juillet, dans sa 64^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu vendredi 15 juillet, à 8 h. du matin à Barberêche.

Le présent avis tient lieu de faire part.

R. I. P.



GROTTE DE NAZARETH
Grand-Fontaine

L'Archiconfrérie de l'Union de la Sainte-Famille fera célébrer le très saint Sacrifice demain, vendredi 15 juillet, à 8 heures, à l'autel privilégié, pour la vénérée défunte

Madame Anna EICHORN,

membre titulaire de l'Association.

R. I. P.

✠

La famille Frey a la douleur de faire part de la mort de

Madame Crescentia ERNY,
née Frey,

décédée le 13 juillet, dans sa 74^e année, munie des sacrements de l'Eglise. L'enterrement aura lieu vendredi, le 15 juillet, à 8 heures du matin, à Saint-Nicolas.

Le présent avis tient lieu de faire part.

R. I. P.

Le concert de Tivoli. — Hier soir le temps s'est mis à la pluie. Un orage bienfaisant a rendu à l'atmosphère un peu de fraîcheur et aux campagnes un peu de

humidité attendue. Mais cet état de la température ne se prêtait guère à une fête en plein air.

Le concert de la Landwehr en faveur de Zoug a donc été renvoyé à ce soir, jeudi.

FAITS DIVERS

Une séance de ventriloque à la correctionnelle de Marseille, racontée par le *Soleil du Midi* :

Chartier, arrêté par un agent de police sous l'inculpation de mendicité, comparait hier devant le tribunal correctionnel. Là, il a protesté avec une grande énergie de son innocence : « Je ne suis pas un mendiant, s'écrie-t-il, je vis de mon travail ; quand on m'a arrêté, je ne mendiais pas, j'exerçais ma profession, je suis ventriloque ! » Et, au milieu des rires du tribunal et de l'assistance tout entière, il se met à donner un échantillon de son talent, en modulant différents airs qui semblaient sortir, tantôt de la barre et tantôt de dessous la table du greffier. « Et encore, dit-il, l'émotion par les semes moyens... autrement... »

Là-dessus, le tribunal qui a beaucoup ri, et qui s'est senti désarmé, a admis des circons-

tances atténuantes, et n'a condamné « cet artiste » qu'à 24 heures de prison.

M. SOUSSENS, Rédacteur

Qu'on ne se laisse pas tromper!

Dans ces derniers temps le public s'est souvent plaint qu'on a essayé de vendre, au lieu des véritables pilules suisses du pharmacien R. Brandt, une imitation qui est souvent très défectueuse. Dans tous les cas éventuels, M. le pharmacien R. Brandt, à Zurich, prie l'honorable public de bien vouloir l'avertir pour qu'il soit à même de préserver le public, moyennant une publication opportune, de tout préjudice ultérieur. A cette occasion, on rend encore expressément attentif que les véritables pilules suisses ne se vendent **jamais** en pièces détachées, mais exclusivement et uniquement dans des boîtes en fer blanc qui portent, comme étiquette, la croix blanche sur fond rouge et la signature de R. Brandt. (O. 556/447/138)

Rhum de la Jamaïque vieux
(0.225) à 4 francs la bouteille
chez JEAN KAESER, à FRIBOURG.

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMETRE
Les observations sont réduites chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

Juliet	8	9	10	11	12	13	14	Juliet
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0
THERMOMETRE (Centigrade)								
Juliet	8	9	10	11	12	13	14	Juliet
7 h. matin	10	15	16	18	16	18	18	7 h. matin
1 h. soir	28	28	18	23	25	29	25	1 h. soir
7 h. soir	19	18	18	20	22	18	18	7 h. soir
Minimum	10	15	16	18	16	18	18	Minimum
Maximum	28	28	18	23	25	29	25	Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

REPRÉSENTATION

Une ancienne maison de Bordeaux, demande un représentant pour placer ses vins et spiritueux dans le canton de Fribourg et visiter principalement la clientèle bourgeoise.

Bonnes commissions et payable immédiatement après vente faite.

S'adresser sous les initiales G. C. 551 à MM. **Orell, Fussli et Cie**, Fribourg.

Une jeune allemande

désirerait entrer dans une bonne famille pour apprendre le français dont elle a déjà quelques notions et s'occuper du ménage en échange de sa pension. — S'adresser à **Orell, Fussli et Cie**, à Fribourg. (553)

Bains de Bonn

Dimanche, le 17 juillet, auront lieu à Bonn la bénédiction religieuse et la cérémonie d'inauguration du **pont neuf**, soit de la grande passerelle définitive.

Le public, notamment le voisinage de la contrée, est cordialement invité à la jolie fête champêtre qui sera arrangée à cette occasion.

MM. les représentants de l'Etat ont procédé, le 7 courant, à l'épreuve et reconnaissance de cet ouvrage qui a résisté, à la pleine satisfaction de tout le monde, à la charge imposée (110 quintaux, soit quatre fois la force nécessaire). Par conséquent, la plus grande garantie de sûreté est donnée au public en ce qui concerne ce passage, appelé à rendre dès maintenant d'importants services à la contrée des deux rives de la Sarine, tant par sa situation avantagieuse que par sa grande solidité. (O. 555/446)

Maladies d'estomac

Langueur d'estomac. Dérangement des fonctions digestives ; inappétence ; éructation ; vomissement ; flatuosité ; crampes d'estomac. Halcine forte. Affections du canal intestinal. Mal de ventre. Diarrhée. Constipation. Affections vermineuses. **Ver solitaire.** Hé-morrhoides. Affections des poumons, du larynx et du cœur. Epilépse. Maladies d'oreilles. Traitement aussi par correspondance. Remèdes inoffensifs.

Bremicker, méd. prat., **Glaris** (Suisse). Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. (O. 403/321/91)

LA MISSION
DE
L'ESPRIT-SAINT
DANS LES AMES
PAR
S. Em. le Cardinal Henri-Edward Manning
Archevêque de Westminster

Traduit de l'anglais, sur la troisième édition, avec l'autorisation de l'auteur
par **K. MAC-CARTHY**

Prix : 3 fr. 50.

CONFÉRENCES DE SAINT-JOSEPH DE MARSEILLE
CARÊMES DE 1877, 1878, 1879

LA FOI, L'ÉGLISE, LE SAINT-SIÈGE

PAR LE R. PÈRE VINCENT DE PASCAL
DES FRÈRES PRÊCHEURS

Un volume in-8 écu sur beau papier vergé ; prix : 4 fr. 50.

Mgr l'évêque de Marseille écrivait ce qui suit à l'auteur : « Les fruits de bénédiction et de salut répandus, par votre parole, sur votre grand auditoire de Saint-Joseph, me faisaient vivement désirer l'impression de vos conférences : aussi je bénis Dieu de la pensée qu'il vous a inspirée de les publier. Votre parole écrite perdra, sans doute, quelque chose de l'onction et de la vie que lui communiquaient vos accents émus et convaincus ; mais elle gardera sa sûreté de doctrine, sa vigueur de dialectique et cette forme noble et limpide qui rendaient accessibles, en les illuminant, les vérités de l'ordre le plus élevé. » Mgr de Poitiers écrivait à son tour au R. P. de Pascal : « Vous avez exposé avec une parfaite exactitude et une remarquable lucidité la doctrine si importante et aujourd'hui si mal connue de la foi catholique. »

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg.

BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE
DE PROPAGANDE CATHOLIQUE
à 15 centimes
PAR A. VASSEUR, S. J.

N'oublions pas nos chers défunts, neuf méditations suivies du Chemin de la Croix pour les morts, 36 pages, 36 illustrations.

La petite Bible illustrée de l'enfance, concordance des deux Testaments, 36 pages : 140 scènes illustrées.

La France et le Sacré-Cœur, Révelations. — La Bienheureuse Marguerite-Marie. — Paray. — Montmartre.

La vie illustrée de sainte Geneviève, patronne de Paris et de la France, 36 pages, 36 illustrations.

Les moines ont civilisé l'Europe, la Religion a inspiré les arts et les sciences, 36 pages, 36 illustrations.

Le Rosaire illustré, 15 courtes méditations sur les 15 mystères du Rosaire, avec prières et pratiques, 36 pages, 36 illustrations.

Les prières quotidiennes et les prières de la Messe. — Le Petit Mois de Marie. — Le Petit Mois de saint Joseph. — Le Petit Mois du Sacré-Cœur.

Le petit catéchisme des Missions, opuscule de propagande spéciale pour favoriser l'enseignement du catéchisme dans les familles, 48 pages : 24 illustrations en pleine page, avec la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en 48 scènes.

Le Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII. La Papauté dans le monde et les principaux événements du Pontificat de Léon XIII jusqu'à nos jours, 36 pages, 36 gravures. Représentant tous les Papes, les principaux monuments de Rome, les cérémonies pontificales, etc.

LE PRETRE
Par saint Alphonse de Liguori
TOME PREMIER

SELVA

recueil de matériaux pour retraites ecclésiastiques pouvant servir aux prêtres pour leurs lectures spirituelles.

Un beau volume in-12, caractères elzéviens.
Prix : 2 fr. 50.

LA FRANCE JUIVE
PAR ED. DRUMONT
Nouvelle édition ILLUSTRÉE
GRAND FORMAT
Scènes, vues, portraits, cartes, plans, autographes
DESSINS DE NOS PREMIERS ARTISTES

Deux séries de 5 livraisons chaque, par mois ; Une série par quinzaine.

Pour recevoir successivement les cinq premières séries, envoyer un mandat de 2 fr. 50 à :

Henri GAUTIER successeur
Librairie Blériot, 55, quai des Grands-Augustins, 55
ou à l'imprimerie catholique, à Fribourg.

On recevra immédiatement les deux premières livraisons, avec beau portrait d'Ed. DRUMONT, hors texte et autographe. La suite sera régulièrement envoyée par quinzaine.

MANUEL
DE LA
Congrégation des Saints-Anges
Etablie au Collège Saint-Michel
à Fribourg.

CHOIX DE PRIÈRES
ET DE
PIEUSES CONSIDÉRATIONS

RECEILLIES
par l'abbé **Repond**, professeur.

Petit volume in-16 de 324 pages, approuvé par S. G. Monseigneur l'Evêque de Lausanne et de Genève. Pouvant servir de livre de prières pour les enfants et les jeunes gens.

L'exemplaire broché, 2 fr. — L'exemplaire relié sur toile, tranche rouge, 2 fr. 60. — Sur une douzaine, le treizième exemplaire gratis. Renfermant : Prières du matin et du soir. — Prières pendant la messe. — Prières pour sanctifier les études. — Vêpres. — Prières pour la confession et la communion. — Prières à la Sainte-Trinité. — A la Sainte-Vierge. — Aux Saints-Anges. — Aux saints patrons de la jeunesse. — A tous les saints. — Prières diverses. — Prières jaculatoires — Chemin de la Croix. — Visites au Saint-Sacrement. — Neuvaine à saint François-Xavier. — Dévotion des dimanches. — Mémorial de la retraite.

Suivent 80 pages d'extraits des Confessions et des lettres du Bienheureux Pierre Canisius, lectures et méditations extrêmement utiles aux jeunes gens.

En vente à l'Imprimerie catholique, à Fribourg ; chez MM. Ackermann et Baudère, à Bulle ; M^{mes} Dewarret, à Châtel-St-Denis ; M. Holz, libraire, à Estavayer, et M. Stajens, à Romont.

En vente à l'Imprimerie catholique.

Le Catholicisme
au XIX^e siècle

Considéré en lui-même et dans ses rapports avec l'ordre politique et civil
par Mgr Salzano
traduit de l'italien par l'abbé VALLÉE.
In-8. 3 fr.